

11.08.2009 – 10:00 Uhr

**Nouvel accord entre l'industrie audiovisuelle suisse et SRG SSR idée suisse***Bern (ots) -*

Les présidents des principales associations suisses de l'industrie de l'audiovisuel et Armin Walpen, directeur général SRG SSR idée suisse, ont signé vendredi dernier un accord de collaboration entre SRG SSR, ses unités d'entreprise et les différents secteurs de la production et de l'assistance technique TV. Le document satisfait ainsi aux critères de la nouvelle Concession qui prévoit d'encourager la concurrence dans l'industrie audiovisuelle suisse et d'en favoriser la diversité.

En signant ce nouvel accord, les parties contractantes confirment leur intention de renforcer la qualité de l'industrie audiovisuelle suisse, d'encourager la concurrence en matière de production indépendante d'émissions télévisées et d'en favoriser la diversité. Sont également définies des conditions de collaboration flexibles, transparentes et conformes au marché afin de garantir le succès du processus.

Les parties ont notamment convenu de soutenir l'industrie audiovisuelle suisse par l'externalisation concertée de certaines prestations techniques et de la production d'émissions « clés en main ».

L'accord repose sur la coopération définie à l'article 17 de la Concession SRG SSR du 28 novembre 2007 et complète les articles 16, 18 et 19 qui prévoient des prestations similaires dans les domaines de la musique et du cinéma suisses.

Conformément à cet accord, SRG SSR encourage la transparence dans l'attribution des mandats à des tiers et favorise ainsi une plus grande sécurité de planification. Les signataires sont SRG SSR idée suisse, l'Association suisse des industries techniques de l'image et du son (FTB/ASITIS), Swissfilm Association (SFA), le Syndicat suisse film et vidéo (SSFV), le Groupe Auteurs, Réalisateurs, Producteurs (GARP) et l'Association Suisse des producteurs de films (SFP). Ils ont convenu de garantir une réalisation efficace des dispositions contractuelles, à la faveur de rencontres régulières.

Les unités d'entreprise (TSR, SF, RSI, RTR), le TPC (centre de production TV SRG SSR) et l'unité d'organisation SRG SSR Media Services (MSC) participeront, dans un esprit constructif, à la mise en oeuvre des principaux objectifs prévus par la Concession.

Indépendamment du présent accord, SRG SSR est, depuis plusieurs années déjà, un partenaire actif de la branche de l'audiovisuel et elle s'engage résolument pour la défense des critères de qualité spécifiques au service public. Depuis 1998, SRG SSR a investi dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel près de 220 millions CHF. Cet engagement sera augmenté de 1,5 million CHF en 2009 et de 500'000 CHF en 2010 et en 2011, de sorte que le pacte pourra compter en 2011 sur une aide de 22,3 millions CHF par an. A noter que le soutien de SRG SSR a déjà permis la production de plus de 1000 films, téléfilms, documentaires, courts métrages et films d'animation.

Contact:

Daniel Steiner  
Porte-parole SRG SSR idée suisse, tél. 079 827 00 66

Compléments d'information :

Alberto Chollet  
Chef Affaires générales TV, tél. 079 249 40 33

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100587858> abgerufen werden.